



PREVENTION DES ACCIDENTS DOMESTIQUES

Durée : 3 heures/groupe (2 groupes répartis sur 1 journée de 09h00/16h00)

Public visé : personnel de l'établissement (3 à 12 personnes/groupe)

Pré-requis : aucun

Objectif :

- Connaître les principaux dangers au sein de votre habitation
- Mettre en œuvre la prévention nécessaire afin d'éviter un accident domestique

Modalités d'évaluation: l'évaluation des compétences acquises est réalisée tout le long de la formation aux travers de mise en situation (évaluation formative)

Méthode pédagogique :

- Expositive
- Participative
- Feed-back
- Mise en situation

PROGRAMME

- Définition
- Statistiques
- Conséquences
- Chasse aux risques dans les différentes pièces de la maison
- La prévention face aux dangers

- ✓ Chute
- ✓ Plaie
- ✓ Ecrasement
- ✓ Brûlure
- ✓ Incendie
- ✓ Etouffement
- ✓ Asphyxie
- ✓ Noyade
- ✓ Intoxication
- ✓ Electrisation